

Offre de stage :

Droit de l'environnement, Droit de l'urbanisme, et impact sur le Droit de chasse

Contexte :

Le développement des grandes infrastructures et la mise en place d'aires protégées ont pour conséquence directe et indirecte une réduction des territoires chassables ainsi qu'une modification des modes et pratiques de chasse. Tout projet d'aménagement ayant des impacts sur l'environnement doit comporter les mesures pour « éviter réduire compenser ». Eu égard aux impacts de ces projets sur le droit de chasse, quelles sont les normes qui encadrent la mise en place de ces espaces ou aménagements ? Quelles sont les procédures préalables à la création de ces aires ou infrastructures ? Comment abordent-elles les questions relatives à la perte ou à la limitation du droit de chasse ? Quelles sont les conséquences de la mise en place de ces zones protégées ou structures sur le droit de chasse ? Quelles sont les normes mises en place pour compenser la perte ou la limitation du droit de chasse ? Comment compenser davantage la perte ou la limitation du droit de chasse ?

Dans le cadre de leur convention de partenariat et de leurs contrats d'objectifs respectifs, la FNC et l'ONCFS souhaitent mener une expertise sur ce sujet.

Missions :

Sous la direction technique et juridique de la FNC, et de l'équipe enseignante, le ou la stagiaire aura pour mission de produire :

- => *Un inventaire des normes et conventions sur les interactions chasse, aires protégées et développement des grandes infrastructures en France (Etude Code de l'Environnement, du Code de l'Urbanisme et enquête auprès des fédérations)*
- => *Une analyse juridique des procédures utilisées pour la suppression ou limitation du droit de chasse (notamment vis-à-vis des détenteurs de droit de chasse et des ayants droits) lors de la mise en place d'aires protégées ou de grandes infrastructures. .*
- => *Identification des bases juridiques susceptibles d'ouvrir droit à une compensation de la perte du droit de chasse ou intégrant davantage la prise en compte et/ou la protection du Droit de chasse.*

Profil : Master 2^{ème} année droit de l'Environnement

Autres compétences : Bonne qualité d'analyse et de synthèse

Type de contrat ou de stage : Stage indemnisé selon réglementation. Frais de déplacement pris en charge

Lieu : Stage basé à Issy les Moulineaux

Début du stage envisagé pour : Mars – septembre 2013

Date limite de réception des candidatures : 31 janvier 2013

Toute candidature doit être adressée par email accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation adressée à au Président de la FNC